



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 84677

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les ateliers clandestins de fabrication de textiles. Il semblerait que des ateliers clandestins de fabrication de textiles existent dans notre pays. Des grossistes revendraient ces fabrications au détriment des produits fabriqués légalement sur notre territoire. Elle lui demande ce qu'entend faire le Gouvernement pour lutter contre ces activités clandestines.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84677

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5157

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)